

<https://www.jesuschristenfrance.fr/spip.php?article183>

C'est trahir l'Église que d'entraver sa défense

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : jeudi 3 septembre 2015

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

« C'est trahir l'Église que d'entraver sa défense face à un prosélytisme hostile »

"Un prêtre du diocèse de Paris, l'abbé Guy Pagès, avait organisé un camp d'été pour former des jeunes gens à résister à la propagande islamique et à savoir annoncer la foi chrétienne aux musulmans. L'initiative de ce valeureux prêtre a tant déplu à Monseigneur Vingt Trois qu'il a décidé de l'interdire.

Ayant appris cette censure, un avocat catholique a souhaité, dans une lettre ouverte, relever l'évolution du cadre juridique international, et rappeler le cardinal à ses responsabilités. Voici ce courrier" :

"En tant qu'avocat, j'attire d'emblée votre attention quant à l'existence de manœuvres diplomatiques d'instauration d'un carcan juridique international ouvrant la voie à l'islamisation à grande échelle. Il va sans dire que cela porte atteinte aux valeurs, largement inspirées au cours de l'Histoire par l'Église, et enrichies aussi par des courants laïques voire athées, qui fondent notre société. Cela constitue un tout non-négociable qui est aujourd'hui établi, entre autres dispositions, par la Convention européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales. Là se situe le socle de la démocratie et, à défaut, ce sera réellement un changement de régime y substituant la théocratie tribale bédouine.

En bref, il s'agit des tractations de Durban 2 (O.N.U.) et de ce qui s'ensuivit, ainsi que du processus d'Istanbul ; l'un et l'autre tendant à redéfinir le racisme et les atteintes à la liberté religieuse de sorte que ces deux qualifications juridiques englobent in fine tout frein à l'islamisation. Autrement dit, la remise en cause de leur contenu en y incluant un autre, d'inspiration musulmane, les dénaturera radicalement. En substance, la liberté première sera d'islamiser tandis que les libertés individuelles, forgées par l'Occident, passeront au second plan ou seront criminalisées au titre, par exemple, de blasphème de religion par renvoi à la charia. Déjà, en France, les organisations musulmanes ont obtenu, en 2010, que le ministère de l'Intérieur recense les actes « islamophobes » (concept liberticide et pernicieux, car l'esprit critique et son expression ne sont pas de nature phobique), sans que ceux qui subissent des pressions au nom de l'islam bénéficient d'une telle attention de la part des pouvoirs publics ou du Clergé.

Je me tiens à votre disposition pour vous communiquer toute précision que vous souhaiteriez obtenir à cet égard.

En tant que catholique, a fortiori en de telles circonstances internationales, je suis particulièrement choqué d'apprendre la demande que vous avez faite au Père Guy Pagès d'annuler le camp de formation qu'il avait organisé pour, ce mois-ci, donner à des jeunes gens non seulement les moyens de conforter leur foi, mais encore d'apprendre à résister si bien à l'islamisation dont ils sont la cible, qu'ils soient capables ensuite d'évangéliser eux-mêmes les musulmans. Auriez-vous renoncé à évangéliser ?

Je me réfère à la volonté d'au-moins deux papes. Permettez-moi de vous rappeler infra la parole du Pape Benoît XVI et, dès ici, à propos d'évangélisation, cette demande de Saint Jean-Paul II :

« Il est nécessaire de préparer convenablement les chrétiens qui vivent au contact quotidien des musulmans à connaître l'islam de manière objective et à savoir s'y confronter. » (Ecclesia in Europa, n° 57).

Je déplore votre interdiction alors que cette formation était devenue cruciale. Plus que jamais, il importe que les jeunes chrétiens (outre l'ensemble des citoyens épris de liberté) soient en mesure de connaître l'islam pour ce qu'il est, selon le vœu de Saint Jean-Paul II, afin qu'ils sachent s'y confronter. Connaître l'islam en réalité, c'est en finir avec la sempiternelle relativisation et reconnaître enfin que ce culte singulier a pour modèle, commun à toutes ses obédiences, ce qui est d'autant plus significatif, un personnage criminel en guise de prophète, Mahomet ; indéniablement l'exact opposé du Christ.

Vous observerez que les jeunes musulmans, eux, sont systématiquement encouragés à tenter de les islamiser, et à dénigrer le christianisme qu'ils sont nombreux à croire tri-théiste et fondé sur une bible prétendument falsifiée. Il faut prendre en compte le réel comme l'indiquait le Pape Benoît XVI :

« la politique est aussi un art complexe d'équilibre entre des idéaux et des intérêts, mais sans jamais oublier que la contribution des chrétiens est décisive uniquement si l'intelligence de la foi devient intelligence de la réalité » (Discours du Pape Benoît XVI aux Participants à la XXIV Assemblée plénière du Conseil pontifical pour les Laïcs, 21 mai 2010)

L'intelligence de la réalité, cela commence par ouvrir les yeux. C'est trahir l'Église que d'entraver sa défense face à un prosélytisme hostile. Dans ce contexte, votre interdiction n'engage que plus gravement encore votre responsabilité. Auriez-vous aussi renoncé à votre fonction de pasteur du peuple de Dieu ? Le fait est que vous incitez à baisser la garde. Or, au contraire, il faudrait une contribution décisive selon les termes mêmes du Pape Benoît XVI. Si vos prédécesseurs s'étaient montrés tellement enclins à la dhimmitude au cours de notre Histoire, ni Jérusalem ni Cordoue, ni Vienne n'auraient été libérées ou, pour cette dernière, préservée du joug musulman.

Sachez en tout cas qu'étant comprise comme une censure et une coupable démission provoquant l'indignation des âmes bien nées, votre interdiction ne pouvait qu'aiguillonner une réaction très vive de la part de ceux qui refusent d'abandonner leur patrie et l'âme de leurs enfants à ce culte morbide et barbare, cet antichrist caractérisé, qu'est l'islam.

Il arrive qu'un scandale, malgré son auteur, se transforme en œuvre positive. C'est ainsi que votre acte inconsidéré a, au final, donné une impulsion à une initiative civique et chrétienne de plus grande ampleur que la réunion interdite. Je tiens à vous en remercier vivement, parce qu'elle m'a valu de rencontrer récemment des partenaires de valeur pour cette action.

Comptez sur moi pour m'employer, avec eux, à faire en sorte que l'idée de ces rencontres interdites porte les fruits qui en étaient escomptés. Nous ne pouvons nous taire ni laisser mettre sous le boisseau les valeurs dont est empreinte notre civilisation ; le message chrétien s'adressant à tous, musulmans y compris. Mieux vaut une forte affirmation de soi que s'incliner.

Je veux croire que vous prendrez conscience de notre devoir de refuser toute compromission avec l'islam, de sorte que vous aurez à cœur de former les âmes encore libres de son honteux esclavage, à le combattre et le repousser. Il y va, selon les convictions de chacun, croyant ou non, du salut ou à tout le moins de la paix civile. C'est un combat qui concerne tous les citoyens, chrétiens ou non, dont l'Église ne peut

s'abstraire sans renier son apport historique à l'instauration des valeurs fondamentales en cause.

Pour la bonne forme, je vous avertis que ceci est une lettre ouverte. Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de ma haute considération".

Paru en premier sur Délits d'im@ge et Riposte catholique

Source

[les observateurs](#)

[le forum catholique](#)